



A Madame Isabelle Filliozat - Vice-Présidente de la Commission des 1000 jours en vue de l'audition du 19 novembre 2019

Réflexions dans le désordre et non exhaustives

- En France, il y a la même "omerta", la même gêne à l'égard des violences à enfants, que pour les violences conjugales. "L'idéologie familialiste" n'est pas morte et c'est un "ancrage séculaire". Ce n'est pas pour rien que l'UNAF existe encore et que l'on vote, dans ses rangs, au **suffrage familial**.
- La prise de conscience du droit des enfants en France est très lente et on peut considérer que c'est le même parallèle qu'avec l'égalité des droits homme/femme.
- Je confirme sur le terrain, le constat effectué par la députée Michèle Peyron, ainsi que par le rapport de l'IGAS : la **PMI est bien sinistrée**.
- Ce qui entraîne une série de questions :
 - ✓ Combien de médecins PMI ? Difficultés des départements à recruter des médecins PMI.
 - ✓ Les visites obligatoires à domicile, ne sont pas toujours assurées et régulières.
 - ✓ La visite à domicile est essentielle et fondamentale : c'est le milieu de vie quotidien de l'enfant.
 - ✓ Combien d'infirmières puéricultrices dans les services départementaux ?
 - ✓ La prévention précoce est-elle un objectif politique dans les départements ?
 - ✓ Le soutien et l'accompagnement des parents ou le parent est-il si efficient que cela ? Ne privilégie-t-on pas "l'éducation budgétaire", du fait des logiques institutionnelles et d'autres injonctions ?
 - ✓ Technicité et professionnalisme de l'accompagnement parental ?
 - ✓ La disparition de la médecine scolaire, n'a-t-elle pas affaibli les dispositifs d'alerte, notamment sur le plan de la santé et de la maltraitance ?
 - ✓ Bilan MJAGBF et MASP ? Juge des enfants ? Contingentement des mesures ?
 - ✓ Réseaux d'accueil jeunes enfants ? Quelle efficacité notamment dans les quartiers politiques de la ville ?
 - ✓ Logement notamment public : politique de peuplement ? Quartiers paupérisés.

Lors de l'audition elle-même du 19 novembre 2019 :



- J'ai insisté sur le poids de l'idéologie familialiste en lien avec les postures du travail social, qui fait par exemple, "on ne coupe pas un enfant en cas de maltraitance, de son milieu familial et qui a pour effet que le placement d'office en cas de maltraitance, n'est pas systématique et a produit beaucoup de dégâts. Il en est de même pour les violences intrafamiliales et donc à l'encontre des femmes où tous les services quels qu'ils soient, ont toujours de réticences à intervenir (pouvoir patriarcal).
- Je voudrais insister sur l'effondrement général de la PMI, d'ailleurs dénoncé par le rapport de la députée Michèle Ployer (mars 2019). Je voudrais ajouter 2 éléments :
 - ✓ La difficulté à recruter des médecins PMI, qui fait partie de la difficulté générale, face à la pénurie territoriale des médecins.
 - ✓ Mais cela n'explique pas tout ; il y a un manque général de volonté de la part des députés : les visites à domicile obligatoires, après l'accouchement ne se font pas !
 - ✓ Un exemple, en Hautes Pyrénées, le président du département, vient avec un an de retard, de signer le Plan Départemental d'Insertion (PDI), qui fait 90 pages. Dans ce document qui doit être exhaustif avec **plan d'action**, l'extrait qui faisant allusion à la PMI fait. 3 lignes ! là où cela méritait au moins 4 pages détaillées : constat, bilan, analyse, action !...
 - ✓ Toujours en Hautes Pyrénées, l'Etat à travers la DDCSP, effectue 140 à 150 signalements par an, concernant des familles avec enfants, visiblement en détresse (précarité, impayés de loyer, troubles du voisinage, isolement). Résultats : 5/6 retours par écrit, une dizaine par voie orale téléphonique, c'est tout !).
- Il y a la nécessité de refondre les études et la formation des travailleurs sociaux.
- De même, il faut améliorer la formation des services d'urgence, ainsi que la formation des acteurs du CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes).
- Quelles études concernant les violences à l'égard des enfants handicapés, les mineurs isolés ?
- Quelles études sur l'état de santé et pauvreté à l'heure où des enfants dorment dehors ?
- Etat des dépenses territoriales sur la protection de l'enfance ?
- Les enfants issus de l'ASE, donc jeunes majeurs : leur avenir n'est toujours pas garanti après des années de prise en charge, alors qu'ils sont particulièrement vulnérables. Le CNAFAL, depuis 2 décennies, ne cesse auprès des ministères, de poser cette question.
- Le CNAFAL a aussi dénoncé la disparition de la médecine scolaire qui permettait une alerte et un pré-diagnostic pour les médecins de famille !